

Fibois 42

Interprofession de la filière bois du département, Fibois 42 est une association de professionnels qui se sont regroupés pour développer la filière bois dans la Loire.

Soutenue par le Département de La Loire, elle travaille au renforcement interprofessionnel, appuie les développements individuels ou collectifs d'entreprises et fait la promotion de l'utilisation du bois, notamment dans les secteurs de la construction et du bois énergie.

Fibois 42 bénéficie aujourd'hui d'une équipe de 3 salariés : Elodie Thevenet, directrice, Mathieu Condamine, chargé de projets et Nathalie Gérentes, assistante direction et communication. Cette équipe technique met

en œuvre les actions et assure la fonction d'animation sur le terrain.

Composée de 150 adhérents, elle représente toute la diversité du réseau, depuis les forestiers jusqu'aux donneurs d'ordres.

Nouveau nom

Depuis avril dernier, Inter Forêt-Bois 42 a changé de nom pour devenir Fibois 42.

Elle suit ainsi la démarche d'harmonisation collective du réseau Auvergne Rhône-Alpes pour plus de lisibilité, mais aussi plus de pertinence. Elle reste néanmoins une association indépendante, avec une gouvernance locale, des financements directs et un propre programme d'actions.

12 fiches techniques pour tout savoir sur le bois



Fibois 42 et le SIEL ont réalisé une série de fiches « **Le bois dans tous ses états, construire, rénover, chauffer** » à destination des élus et du personnel technique des collectivités.

Ces 12 fiches ont pour objectif de répondre aux questions que les maîtres d'ouvrage se posent dans le cadre d'une construction ou rénovation de bâtiments publics et donnent toutes les clés pour réaliser un ouvrage de qualité avec du bois.

Disponibles auprès de Fibois 42 et du SIEL, elles sont également téléchargeables sur les sites internet : www.fibois42.org et www.siel42.fr

Penser bois, c'est surtout le penser tôt. Fibois 42 accompagne les collectivités dans tous leurs projets.

Fibois 42, le service bois des collectivités

Fibois 42 accompagne les collectivités qui ont un projet de construction ou de rénovation afin de leur présenter toutes les possibilités du matériau bois.

Résolument moderne et pleinement adapté aux besoins de notre siècle, le bois, ressource locale renouvelable et abondante, peut être utilisé sous de nombreuses formes. Le bois libère la création architecturale et donne du sens aux projets. Apparent, habillé, peint, structurel, isolant... le bois est un matériau performant, chaleureux, à privilégier pour les bâtiments publics.

Recouvert par la forêt sur 31 % de sa surface, le département de la Loire dispose d'un gisement très important, dont **la moitié de son accroissement naturel est à peine exploitée chaque année.**

Dans chaque projet, il y a une place pour le bois : structure, intérieur, extérieur, chauffage. Le bois convient pour toutes les réalisations.

Il permet d'avoir un impact positif sur l'environnement et l'économie locale :

- En construisant en bois, les collectivités **stockent du carbone** pour des décennies, et limitent ainsi leur impact environnemental.
- En se chauffant au bois, les collectivités **agissent pour le climat** en proposant une énergie neutre et renouvelable.
- En utilisant le bois, les collectivités **s'engagent pour le développement économique local**, grâce au maintien d'emplois non délocalisables.



CONSTRUIRE AVEC LE BOIS C'EST FAIRE VIVRE VOTRE TERRITOIRE

